

DECISION DU COORDONNATEUR EN DATE DU 16 OCTOBRE 2023

Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP et coordonnateur du groupement de commandes,

***ANNULE ET REMPLACE LA DÉCISION D2023_09_395 du 29 Septembre 2023
pour inexactitude matérielle dans l'article 2 erreur de prix.***

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la convention de groupement de commandes du 04.08.2020 visée en Préfecture le 05.08.2020 ;
- Vu l'article R2185-1 du Code de la Commande Publique ;
- Vu l'accord cadre n°2023230198, notifié le 22.08.2023, pour la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique auprès des titulaires ENGIE et EDSB ;
- Vu la consultation lancée le 04.09.2023 pour le marché subséquent n° 1 relatif à la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique ;
- Considérant qu'à l'issue de la consultation la proposition de la société EDSB (05100 BRIANCON) est apparue comme économiquement la plus intéressante pour le groupement de commandes.

DÉCIDONS

Article 1 :

Le marché subséquent n°1, relatif à la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique est attribué à la société EDSB (05100 BRIANÇON).

Le marché subséquent est conclu pour une durée de 18 mois à partir du 1er juillet 2024. Il se termine le 31 décembre 2025, sur la base de l'offre variante - Prix indexés ARENH.

Article 2 :

Le marché subséquent est conclu sur la base de l'offre variante, Prix indexés ARENH, à 2 237 796,67 €TTC/an, soit 164,37 €TTC/Mwh.

Les sommes afférentes à la dépense sont inscrites en section de fonctionnement pour chacun des membres : VILLE DE GAP, COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAP-TALLARD-DURANCE, CCAS.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 16 OCTOBRE 2023

Le Maire Adjoint

Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le : 16/10/23
Publié ou notifié le :

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **D2023_10_420**
Objet : **Marché subséquent n°1 pour la fourniture et l'acheminement d'énergie électrique avec la société EDSB (05100 BRIANÇON)**
Type de transaction : Transmission d'actes
Date de la décision : 2023-10-16 00:00:00+02
Nature de l'acte : Actes individuels
Documents papiers complémentaires : NON
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics
Identifiant unique : 005-210500617-20231016-D2023_10_420-AI
URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20231016-D2023_10_420-AI-1-1_0.xml	text/xml	943 o
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_13297.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20231016-D2023_10_420-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	63.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	16 octobre 2023 à 10h24min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	16 octobre 2023 à 10h24min51s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	16 octobre 2023 à 10h24min52s	Transmis au MI
Acquittement reçu	16 octobre 2023 à 10h40min31s	Reçu par le MI le 2023-10-16

